Boucle d'eau du lac d'Annecy : une reprise des travaux sous conditions

MIS EN LIGNE LE 22/02/2021 À 18:17 PAR MAXIME PETIT (/606717/DPI-AUTHORS/MAXIME-PETIT)

Le chantier qui se déroule au large des Marquisats a pu reprendre après un mois de pause. Le maître d'ouvrage s'est engagé à réduire son impact sur les herbiers et à améliorer le suivi et la cartographie de cette végétation essentielle à l'équilibre du milieu lacustre.

En changeant le tracé des canalisations, l'entreprise a détruit des herbiers au large du quai de la Tournette.

C'est un **chantier emblématique (https://www.lessorsavoyard.fr/17482/article/2020-11-18/video-annecy-l-eau-du-lac-sera-l-energie-de-demain-aux-marquisats)**qui était à l'arrêt depuis janvier et a redémarré, un mois après. La **boucle d'eau (https://www.lessorsavoyard.fr/17482/article/2020-11-18/video-annecy-l-eau-du-lac-sera-l-energie-de-demain-aux-marquisats)**, ce système permettant de chauffer et refroidir plusieurs bâtiments du secteur des Marquisats grâce à l'eau du lac (lire ci-dessous), ressort du **bourbier dans lequel elle s'était envasée**

(https://www.lessorsavoyard.fr/20004/article/2021-01-14/lac-d-annecy-les-pecheurs-en-colere-contre-le-chantier-de-la-boucle-d-eau). Finalement, le préfet a fixé les nouvelles règles permettant la reprise des travaux. Décryptage.

Pourquoi le chantier a-t-il été interrompu ?

C'est Annecy Lac Pêche qui a levé, non pas le poisson, mais le lièvre fin décembre. À ce moment-là, cette association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) remarque que *« le projet n'est pas là où il aurait dû l'être »*, **nous racontait son président Yann Magnani (https://www.lessorsavoyard.fr/20004/article/2021-01-14/lac-d-annecy-les-pecheurs-en-colere-contre-le-chantier-de-la-boucle-d-eau)**(*l'Essor* du 21/01), en estimant à *« un peu plus de 100 mètres »* le décalage entre l'endroit où était initialement prévue la sortie des canalisations dans l'enquête publique et leur emplacement effectif.

Un changement qui n'est pas anodin, puisque les tuyaux ont été «ensouillés», c'est-à-dire enterrés au fond de l'eau, *« sur l'un des plus beaux herbiers du lac »*. Constat d'huissier à l'appui, Annecy Lac Pêche a tiré la sonnette d'alarme en dénonçant la destruction de ce *« poumon du lac »*. Face à cette situation, **la préfecture a fait arrêter le chantier mi-janvier (https://www.lessorsavoyard.fr/20004/article/2021-01-14/lac-d-annecy-les-pecheurs-en-colere-contre-le-chantier-de-la-boucle-d-eau)**.

Comment en est-on arrivé là ?

Selon le maître d'ouvrage, **Idex (https://www.idex.fr/)**, ce changement permettait d'avoir *« un fonctionnement hydraulique optimisé pour l'installation »* et dans le même temps *« moins d'impact sur la piscine »* des Marquisats à côté.

L'entreprise affirme d'ailleurs qu'elle était dans les clous. *« En aucun cas Idex ne s'est permise de modifier le tracé sans prévenir la DDT [direction départementale des territoires] et demander leur approbation aux travaux »*, assure le directeur technique, Mathieu Soubeyrat.

Contactée, la DDT confirme avoir *« eu connaissance fin 2020 »* de ce changement de plan. *« Ces éléments ont conduit à organiser plusieurs réunions sur site, avec le maître d'ouvrage et l'entreprise, afin d'analyser la teneur des modifications apportées et d'examiner les suites à donner »*, explique-t-elle. Mais cela n'a pas empêché le chantier de se tenir jusqu'à ce qu'un «manquement administratif» (la modification par rapport au dossier d'origine) soit constaté le 12 janvier.

Qu'est-ce qui a été décidé ?

Une issue a fini par être trouvée. *« Élaboré en concertation avec l'ensemble des parties prenantes »*, indique la DDT, un *« arrêté de prescriptions complémentaires »* a été pris le 11 février. Il liste les *« mesures de compensation »* à mettre en œuvre pour redémarrer les travaux (lire ci-contre). *« On a régularisé la situation »*, se félicite Mathieu Soubeyrat, ce qui permet de *« remettre les équipes en marche et repartir du bon pied »*.

De leur côté, les pêcheurs annéciens prennent acte de la décision en espérant que cette *« douloureuse opération pour le lac »* serve de leçon à l'avenir.

Les engagements d'Idex

« On va faire plus de suivi du repeuplement des herbiers sur la zone de travaux, (…) plus de campagnes de mesures sur le rejet d'eau au lac [par le système de boucle d'eau, NDLR], (…) et des séances d'orthophoto [prises de vue aériennes] sur tout le littoral du lac d'Annecy avec des prélèvements à certains endroits pour repérer les zones où il y a des herbiers et être plus vigilants dans le cadre de nouvelles opérations potentielles », résume Mathieu Soubeyrat. Au niveau de l'herbier endommagé, Idex prévoit de poser des petits galets, où les poissons pourraient nicher. *« Petit à petit les sédiments vont venir recouvrir les tranchées que l'on fait, avec les mouvements de vagues et de dispersion d'éléments, et les herbiers vont recoloniser. Peut-être que dans 2 ou 3 ans on ne verra plus rien »*, expose le directeur technique.

Yann Magnani: «C’est un moindre mal»

Président de **l’association Annecy Lac Pêche (https://www.annecylacpeche.com/)**, Yann Magnani salue les mesures compensatoires réclamées par la préfecture, même si elles arrivent trop tard selon lui.

Comment réagissez-vous à la décision de la préfecture ?

« Nous, ce qu’on aurait préféré, c’est qu’on n’abîme pas les herbiers et qu’on réfléchisse avant. Maintenant, le mal est fait, donc cet arrêté complémentaire est un moindre mal. On approuve bien évidemment l’action de l’État d’avoir bloqué le chantier, de faire en sorte que les nuisances soient le plus réduites possibles et de demander à l’entreprise *[Idex, NDLR]*, en contrepartie des bêtises qu’elle a faites, de contribuer à la préservation des herbiers du lac.

Est-ce suffisant ?

Je ne vois pas ce qu’on aurait pu faire de plus. Leur demander de reprendre le tracé initial, même si c’était en marge des herbiers, n’aurait abouti qu’à faire des tranchées supplémentaires, donc je ne pense pas que ça aurait été une bonne chose.

« La carte des herbiers, c’est le vaccin »

À quoi servira la future cartographie des herbiers ?

Pour moi, la carte c’est le «vaccin». À partir du moment où on aura cette carte et qu’on sait que ces herbiers sont absolument indispensables à l’équilibre chimique du lac, ça veut dire qu’on a un document, une aide à la décision, qui permettra j’espère à l’avenir d’éviter ce genre de déconvenue. Quand l’État devra donner une autorisation, je pense qu’il y regardera maintenant à deux fois pour voir s’il y a des herbiers ou pas.

On souhaite l’établissement de cette cartographie, maintenant reste à en voir les modalités. Il faut qu’elle soit suffisamment précise pour avoir cette vocation conservatoire. On sera vigilants sur les modalités de sa réalisation. »

Légende photo : Yann Magnani et l’association Annecy Lac Pêche surveilleront la bonne réalisation de la cartographie des herbiers. (photo DR)

Un chantier emblématique

Ce projet de boucle d'eau est le premier en France réalisé sur un lac. Pour faire simple, le système reprend le principe d'une pompe à chaleur. L'eau sera pompée dans le lac et servira d'énergie pour alimenter plusieurs bâtiments (**immeubles, hôtel et résidence seniors des Trésums (https://www.lessorsavoyard.fr/art/a-la-une-l-essor-savoyard/video-annecy-vivre-a-cote-des-tresums-c-est-ia919b0n214616)**, **piscine des Marquisats (http://annecy%20:%20la%20nouvelle%20piscine%20des%20Marquisats%20v** via un réseau de canalisations, avant de retourner dans le lac au bout du circuit.

Les travaux ont commencé par l'installation des canalisations aux Trésums en janvier 2020 avant le début de la construction de la station de pompage en octobre dernier (le chantier que l'on voit au niveau de l'espace de verdure de la piscine). En parallèle, les canalisations sont posées dans le lac et doivent déboucher au large de la base nautique. C'est cette phase qui a été interrompue un mois à cause des dégâts causés aux herbiers (lire p.6).

Toutefois le calendrier de l'opération ne s'en retrouve pas impacté. *« Cet arrêt lacustre n'a pas d'incidence sur le planning global du chantier »*, informe Mathieu Soubeyrat, directeur technique d'Idex Alpes Dauphiné. *« Ce qui est le plus long, c'est de construire la station de pompage et de production d'énergie »*, rappelle-t-il. La mise en service est donc toujours programmée pour l'automne 2021. Ce réseau fonctionnera avec 65 % d'énergie renouvelable et alimentera les 595 appartements de l'ensemble immobilier «L'Avant-Scène».

Légende photo : Les travaux de la station de pompage, près de la piscine des Marquisats, eux, ont suivi leur cours ces dernières semaines.

Ressources naturelles (/606989/iptc/ressources-naturelles) Lac (/606650/iptc/lac)

Environnement (/606228/iptc/environnement) Nature (/606553/iptc/nature)

Bâtiment (/606886/iptc/batiment) Travaux Publics (/606332/iptc/travaux-publics)

Annecy (Haute-Savoie) (/606218/locations/annecy-haute-savoie)